MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTERE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LE DIRECTEUR GENERAL

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

N°0361/MSCV/INJS/SDSH/AJE

Abidjan, le 01 MARS 2024

NOTE D'INFORMATION

Relative à l'inscription des admis aux concours d'entrée à l'INJS d'Abidjan session 2023, au titre de l'année académique 2023-2024

Il est porté à la connaissance des **admis aux concours d'entrée à l'INJS d'Abidjan session 2023** dans les filières ci-dessous indiquées, que les inscriptions au titre de l'année scolaire et académique 2023-2024 sont ouvertes et se dérouleront du lundi 04 au vendredi 15 mars 2024. **Les cours débuteront à partir du lundi 18 mars 2024.**

- Professeur de Collège option Education Physique et Sportive ;
- Professeur de Collège option Education Permanente ;
- Professeur de Collège option Entrepreneuriat.

Les inscriptions se feront selon les modalités et étapes suivantes :

➢ **PRE INSCRIPTION**

Etape 1. Vérification de l'admission du candidat sur la liste des admis, sur présentation d'une pièce d'identité (Passeport / CNI / Attestation d'identité) ;

Etape 2. Paiement des Frais Annexes / Frais d'examen médical / Frais d'Assurance / Frais de kit pour Costume / Frais de kit pour Tenue de sport.

➢ Frais annexes payables auprès du fournisseur

- Pochette 4.000 f cfa
- Photo 2.000 f cfa
- Badge 2.000 f cfa
- AS INJS 2.500 f cfa

➢ Frais d'examen médical 10.000 f cfa : Test de dépistage de la drépanocytose, payables au Centre de Médecine du Sport de l'INJS

- Frais d'Assurance 5.000 f cfa payables au près du fournisseur
- Frais de kit pour Costume 30.000 f cfa payables au près du fournisseur
- Frais de kit Tenue de sport 30.000 f cfa payables au près du fournisseur

Etape 3. Retrait des formulaires de la fiche **d'engagement** et **d'inscription**

Etape 4. Dépôt d'un dossier comportant :

- 1 fiche d'engagement légalisée ;
- 1 extrait d'acte de naissance ;
- 1 photo d'identité ;
- 1 photocopie du Certificat de Nationalité ;
- 1 photocopie de la pièce d'identité (CNI ou Attestation d'identité) ;
- 1 photo d'identité du tuteur légal ;
- 1 photocopie de la pièce d'identité du tuteur légal (CNI ou Attestation d'identité) ;
- 4 photocopies de l'Attestation de Réussite au Baccalauréat ;
- 1 paquet de rame de papiers de couleur blanche (Double A PREMIUM) ;
- La photocopie de tous les reçus de paiements effectués

- **INSCRIPTION**

Le paiement des **Frais d'inscription par Trésor Pay :** 30.000 f cfa

<u>NB</u>. L'inscription de l'étudiant n'est validée qu'après dépôt de la photocopie de chaque reçu de paiement effectué (Kits vestimentaires, Frais d'inscription, Frais d'assurance, Frais annexes), et le retrait d'un **Quitus d'inscription** à la Scolarité.

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Habib A. SANOGO

<u>Ampliations</u>
-Directions:.....08
-SP.....01
-Scolarité.....01
-AC.....01
-CB.....01
-Affichage :.....01

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LE DIRECTEUR GENERAL

N° 0384 /MDSCV/INJS.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline -Travail

Abidjan, le 29 Février 2024

NOTE D'INFORMATION

RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE LA BOURSE D'ETUDE DES ADMIS AUX CONCOURS D'ENTREE A L'INJS 2023

PC (EPS - EP ET ENTREPRENEURIAT)

Il est porté à la connaissance des admis aux concours d'entrée à l'INJS 2023 qu'au titre de l'attribution de la bourse 2023-2024, les dossiers à fournir sont les suivants :

- Fiche de renouvellement de bourses à retirer à l'économat
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou Attestation d'identité nouvelle formule d'ONI en cours de validité.
- Photocopie de l'attestation du baccalauréat
- Photocopie du certificat de nationalité
- Photo d'identité en couleur (01)
- Photocopie du quitus d'inscription 2023-2024 ou photocopie du certificat de scolarité 2023-2024
- Inscription en ligne sur le site de la direction des bourses : 1000FCFA
- Prévoir 3000 FCFA pour la certification.

SEANCE POUR LE REMPLISSAGE DES FICHES DE BOURSES :

Mercredi 6 Mars 2024 en salle polyvalente

- **Première séance de 08H à 10H00 : ADMIS PC-EP**
- **Deuxième séance 10H à 12 PC-ENTREPRENEURIAT**
- **Troisième séance de 14H à 16H00 : ADMIS PC-EPS**

La présence effective de tous est obligatoire.

La date de dépôt des dossiers est fixée du **Jeudi 7 au Mercredi 20 Mars 2024 au bâtiment H4**, délai de rigueur.

Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable.

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

HABIB A. SANOGO